

**DELIBERATION N° 2024-36  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Date de convocation : 6 Décembre 2024

**SEANCE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe PLANCHARD, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Elisabeth GATARD, M. Cyrille MARLE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE  
M. Luc PLANCHARD donne pouvoir à M. Philippe PLANCHARD  
M. Loïc LAUBIER

Absent : M. Philippe GRILLOT (à partir de la délibération 2024-33)

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte SURELLE

Objet : Tarifs de la Taxe d'Assainissement 2024-2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter pour 2024-2025, la taxe d'assainissement et l'abonnement, pour les assujettis de Villatte :

Soit :

la taxe..... 1,30 € le m3  
l'abonnement annuel..... 51,00 €

Quant aux permis de construire accordés, le montant de la taxe de raccordement sera de 2.500 € pour 2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,  
Bénédictte SURELLE



Le Maire,  
Alain BAUGET



---

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.